

19 mar 2021 -15:37

Le Plan de Développement durable est à nouveau sur les rails après plus de 10 ans

La ministre fédérale du Développement durable, Zakia Khattabi, a présenté au conseil des ministres de ce jour l'avant-projet de Plan fédéral de Développement durable (PFDD). C'est la première fois en plus de 10 ans qu'un tel plan se retrouve sur la table du gouvernement, alors que cette obligation incombe à chaque nouveau gouvernement. Le plan peut à présent être soumis à la consultation d'un large éventail de citoyens, d'organisations, de conseils consultatifs et de parlements.

« Je rétablis ainsi une situation qui s'était historiquement perdue. Pour la première fois en plus de 10 ans, nous nous attelons à nouveau au Plan fédéral de Développement durable. Plus que jamais, le développement durable constitue aujourd'hui une des réponses pour s'attaquer aux problèmes climatiques et aux défis sociaux », souligne la ministre Khattabi.

L'avant-projet formule des propositions portant entre autres sur la promotion de l'économie circulaire, le renforcement de la lutte contre le commerce illégal du bois, la promotion d'une fiscalité plus juste et plus verte et la facilitation de l'accès aux droits sociaux. L'avant-projet entend par ailleurs renforcer le rôle d'exemple de l'Etat fédéral en matière notamment de mobilité, de télétravail et de gestion de l'environnement.

Le pas accompli aujourd'hui permet au gouvernement d'être sur la bonne voie pour adopter une version finale du Plan de Développement durable un an après son entrée en fonction, comme la loi le prescrit. La ministre a donc hâte de découvrir les résultats de la consultation publique afin de renforcer, grâce à cet apport, la politique de ce gouvernement en matière de développement durable et d'adopter le PFDD définitif après l'été.

L'objectif du PFDD définitif est de procéder à un ancrage des ODD (objectifs de développement durable) pour les pouvoirs publics. L'utilisation de ces ODD comme d'une boussole permet de nous assurer que la politique du gouvernement dans son ensemble soit plus durable et plus cohérente.

Le PFDD définitif aura pour but de délivrer aux services publics fédéraux et de programmation des directives qui contribueront à ce que la Belgique apporte son concours à la réalisation des ODD.

L'avant-projet ne couvre pas uniquement les trois piliers classiques du développement durable (le développement économique et social ainsi que la protection de l'environnement), mais avance également des propositions et des pistes de réflexion sur d'autres thèmes transversaux, tels que le genre et le principe de « ne laisser personne de côté » (*Leave no one behind*).

Le PFDD fixera les mesures à prendre au niveau national pour réaliser les engagements internationaux et européens, d'une part, et les objectifs établis dans la Vision à Long Terme, d'autre part. Comme l'indique la loi du 5 mai 1997, modifiée par la loi du 30 juillet 2010, un plan est établi en début de législature pour un cycle de 5 ans.

La Belgique a d'ailleurs été un des premiers pays à élaborer une stratégie fédérale de développement durable consécutivement aux engagements pris lors de la Conférence de Rio organisée par les Nations Unies en 1992.

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@Khattabi.fed.be

Mélusine Baronian
Porte-parole (FR)
+32 477 55 83 32
melusine.baronian@khattabi.fed.be

Jelle Boone
Porte-parole (NL)
+32 499 14 26 99
jelle.boone@khattabi.fed.be